

Chez Highlands

Pour la journée des droits de la femme, licenciement au programme.



La violence faite aux femmes ne se manifeste pas uniquement par des coups mais également par des pressions morales dans le but de se débarrasser d'une salariée, ça se passe ainsi chez Highlands et pendant la journée des droits de la femme !

OU comment virer une jeune maman, après 12 mois de galère pour un salaire de misère en pleine pandémie et en période de trêve des confiseurs :

► **D'abord les promesses :** Carine travaille comme hôtesse chez Highlands, qui est une entreprise prestataire de service dans le secteur de l'accueil fournissant des hôtesse et hôtes à des clients donneurs d'ordre. A son embauche elle est affectée chez un premier client. Tout se passe bien, Carine travaille en étroite collaboration et confiance avec l'assistante de Direction au point que celle-ci lui confie différentes tâches d'importance dans le domaine administratif. Hélas le Covid passe par là avec sa crise économique et l'entreprise cliente rompt le contrat avec Highlands.

Au départ de Carine, L'entreprise cliente témoigne de son grand professionnalisme, ne tarissant pas d'éloges au point de la remercier par écrit de son investissement tout au long de ces 4 mois de collaboration.

Par son bon travail, Carine avait aussi contribué à la bonne image de marque de son employeur Highlands.

Carine doit donc être reclassée chez un autre client.

► **Ensuite les tentatives d'intimidations avec ultimatum :**

C'est alors que l'entreprise lui impose un poste chez un client, loin de chez elle avec en prime des horaires qui sont incompatibles avec ceux de la crèche de son jeune enfant... Carine se bat et refuse les ultimatums de Highlands, elle démontre qu'il lui est impossible d'accepter cette mission et demande à Highlands de faire preuve d'humanité et de compréhension.

L'entreprise finit par entendre raison...semble t'il



► **Mais l'attitude patronale devient alors plus hostile :**

Quelque part Carine leur a résisté et dans ce type d'entreprise, trop peu syndicalisée, on n'aime pas ça !!!

Par de petites bassesses répétées mêlées d'autoritarisme caricatural, tout est fait pour décourager cette salariée avec comme but final qu'elle démissionne.



On isole la salariée , on la culpabilise pour mieux la pousser au départ. Politique qui rappelle celle d'Orange de l'époque de son funeste PDG Lombard.

Politique qui a été condamnée en Justice en première instance.

- Highlands, respecte ton Hôtesse ! -

► **Non au licenciement sans indemnités.**

Après quelques placements sans histoire, une trop courte accalmie, arrive le coup de grâce : Carine conclut sa très courte carrière par une dernière affectation dans une entreprise qui avait besoin de combler un poste dans les services généraux et du courrier.

Rien à voir, et tout le monde en conviendra, avec une fiche de poste d'hôtesse d'accueil !!!

Entre les mises sous plis, il lui est demandé sans aucune formation, de faire le suivi et la maintenance de la machine à affranchir.

Non contente de lui avoir fait subir un travail astreignant sans rapport avec ses qualifications pendant plusieurs semaines, la direction d'Highlands profite d'un incident d'une machine pour « remercier » Carine.

Les carences et l'irresponsabilité de l'entreprise cliente a fini par provoquer des réclamations, les affranchissements n'étaient pas fait à temps, provoquant de fait des conséquences juridiques.

Bien sûr il fallait se dédouaner et trouver l'idéale Coupable...

Vous l'avez compris, cela ne pouvait être que Carine .



Pour commencer et fêter la nouvelle année, Carine, après une mise à pied conservatoire sans salaire, est licenciée pour faute grave, avec un enfant en bas âge à charge.

Highlands fait partie de ces entreprises prédatrices qui profitent d'un contexte de crise pour accentuer la précarité des salarié.es en utilisant à fond et sans vergogne, les nouvelles lois macroniennes qui fragilisent les salariées.

Et parmi les salarié.es les plus précaires, ce sont les femmes qui cumulent le plus de contraintes, de soucis et sont victimes de ce type d'injustice.

Carine avec l'aide du syndicat SUD conteste d'ores et déjà les abus de cette entreprise

SUD Télécom IDF - 25/27 rue des Envierges 75020 Paris

Facebook : @sudsolidairesaccueil

01 44 62 12 20

► [Inscription sur la newsletter :](#)

sudsolidairesaccueil@gmail.com

